

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 juin 2004
(convocation du 14 juin 2004)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Juin Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvere, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André
M. BROQUA Michel à M. GUICHARD Max
Mme. BRUNET Françoise à Mme. PUJO Colette
M. CASTEL Lucien à M. CASTEX Régis
M. CAZENAVE Charles à M. BANNEL Jean-Didier (jusqu'à 11 H)
Mme. DARCHE Michelle à M. LOTHAIRES Pierre
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stephan (à partir de 10 H 45)
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. VALADE Jacques
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Michel
Mme. FAYET Véronique à Mme. DESSERTINE Laurence
M. FEUGAS Jean-Claude à M. CHAZEAU Jean
M. FREYGEFOND Ludovic à Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie (jusqu'à 10 H 55)
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. JAULT Daniel à Mme. DELAUNAY Michèle
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. JUNCA Bernard

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick (à partir de 10 H 45)
M. MONCASSIN Alain à Mme. FAORO Michèle (à partir de 11 H 00)
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ROUSSET Alain à M. JOUVE Serge
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
M. SIMON Patrick à M. QUANCARD Joël (à partir de 11 H 00)
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth (jusqu'à 11 H 05)
Mme. WALRYCK Anne à M. MERCHERZ Jean

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés publics - BORDEAUX - Aménagement des quais rive gauche -
Réaménagement du hangar 3 - Appel d'offres - Autorisation**

Monsieur LAMAISSON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de l'opération d'aménagement des quais rive gauche de la Garonne à Bordeaux, adoptée par délibération n°2001/0491 du Conseil de Communauté en sa séance du 28 mai 2001, notre Etablissement public doit réaménager le hangar 3 pour la création du futur miroir d'eau et des jardins de la bourse.

Pour ce faire, il a été établi un dossier de consultation des entreprises en forme d'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles 33 al. 3, et 57 à 59 du Code des Marchés Publics, en vue de la dévolution d'un marché de travaux, qui sera conclu à prix global et forfaitaire. En application des dispositions des articles L.21-21.12 et L.21-21.13 du C.G.C.T., le dossier de consultation des entreprises est tenu à la disposition des élus communautaires qui peuvent le consulter au Service des Marchés Publics (13^{ème} étage).

Le projet d'appel d'offre comporte 8 lots techniques réunis en un marché unique :

- lot 1 : démolition, terrassements, gros oeuvre, maçonnerie, reprises et carottages
- lot 2 : étanchéité
- lot 3 : aménagements de surface
- lot 4 : électricité
- lot 5 : plomberie et ventilation
- lot 6 : appareil élévateur
- lot 7 : serrurerie et métallerie
- lot 8 : peinture et nettoyage

Le montant total estimé de la dépense est évalué à 4.188.566€ HT (5.009.525 € TTC) (avec une marge maximale de tolérance de + 5% pour le jugement des offres), ainsi réparti pour chaque lot :

- lot 1 : démolition, terrassements, gros oeuvre, maçonnerie, reprises et carottages :
1.920.075 € HT

- lot 2 : étanchéité : 541.032 € HT
- lot 3 : aménagements de surface : 1.251.455 € HT
- lot 4 : électricité : 50.724 € HT
- lot 5 : plomberie et ventilation : 144.473 € HT
- lot 6 : appareil élévateur : 82.807 € HT
- lot 7 : serrurerie et métallerie : 170.398 € HT
- lot 8 : peinture et nettoyage : 27.602 € HT

Les dépenses correspondantes seront imputées sur la ligne budgétaire 23 – 2315 – 8241 – O400 – HDC

Le délai d'exécution de ces travaux est estimé globalement à 14 mois.

Considérant son importance, la mise en concurrence inhérente à cet appel d'offres donnera lieu à une publicité au niveau européen.

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner le dossier de consultation des entreprises et autoriser Monsieur le Président :

- à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert en application, notamment, des articles 33 alinéa 3, et 57 à 59 du Code des Marchés Publics,
- à signer le marché à intervenir avec l'entreprise qui aura émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à l'appel d'offres ouvert, et en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à procéder à la recherche d'une entreprise soit par voie de nouvel appel d'offres sur la base d'un dossier éventuellement adapté au contexte de la concurrence, ou modifié, en application de l'article 59 du Code des Marchés Publics, soit par marché négocié conformément aux dispositions de l'article 35-I.1^{er} alinéa dudit code,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 juin 2004

Pour expédition conforme,
pour le Président
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
3 AOÛT 2004**

M. SERGE LAMAISSON